

RAPPORT
du
DIRECTEUR EXECUTIF

Terry P. Townsend

à la 60ème Réunion plénière

COMITE CONSULTATIF
INTERNATIONAL DU COTON

Victoria Falls, Zimbabwe

Septembre 2001

Introduction

Le CCIC se réunit cette année pour la 60^e occasion dans un climat de crise de l'industrie causée par la chute imprévue des cours cotonniers depuis décembre 2000. En effet, l'Indice Cotlook A a reculé de 45 cents la livre en juillet 2001, chutant à son niveau le plus faible depuis 1973/1974. Les producteurs et les pays dépendant des exportations ont été particulièrement éprouvés par la chute des prix depuis décembre 2001, car cette baisse fait suite à cinq campagnes consécutives marquées par une contraction des valeurs moyennes. Il faut remonter aux années 50 pour établir un parallèle, ces années enregistrant également une baisse des cours cotonniers moyens sur plusieurs campagnes consécutives. De plus, on avait prévu non seulement une reprise des prix en 2000/2001 mais également une relance de la moyenne à long terme dans les années à venir. Aussi, la chute des prix en 2001 a-t-elle été particulièrement choquante avec des répercussions particulièrement sévères.

Il incombe au Secrétariat d'anticiper les grands changements structurels affectant le marché cotonnier mondial et nous n'avons pas su le faire en temps opportun avant la crise actuelle. En effet, ce n'est qu'en avril 2001, alors que les prix avaient déjà baissé d'un cinquième depuis décembre 2000, que le Secrétariat a commencé à réaliser que les changements affectant le marché étaient de nature structurelle et non temporaire et qu'une nouvelle connaissance des facteurs sous-jacents affectant le marché s'avérerait nécessaire.

L'incapacité à anticiper la baisse des prix en 2001 tient aux observations des années 90. Dès le milieu des années 90, le Secrétariat avait noté que le rendement cotonnier mondial n'augmentait pas et que la stagnation des rendements était causée par des problèmes particuliers et persistants imputables aux maladies, à la résistance aux pesticides et aux troubles économiques. L'accroissement de la production cotonnière mondiale entre 1950/1951 et le début des années 90 résulte entièrement des rendements accrus. Entre les années 50 et les années 90, la superficie cotonnière mondiale a fluctué dans une fourchette relativement étroite. Aussi, semblait-il qu'avec un rendement mondial stagnant dans les années 90, la production mondiale n'augmenterait plus. Considérant la croissance économique et l'accroissement de la population, le Secrétariat avait prévu que la demande augmenterait sans que l'offre suive, d'où des cours cotonniers supérieurs à la moyenne pendant la plupart des campagnes.

Ce scénario (une offre stagnante confrontant une demande croissante entraînant des prix supérieurs à la moyenne) semblait valide au milieu des années 90 lorsque l'Indice Cotlook A s'élevait à plus d'un dollar la livre. La contraction des prix en 1995/1996, 1996/1997 et 1997/1998 semblait être justifiée par la hausse de la production après 1994/1995, et rares étaient ceux qui pensaient que les prix exceptionnels de 1994/1995 pouvaient être maintenus. Les prix ont continué leur tendance à la baisse en 1998, rationalisée par la crise financière asiatique qui s'est déclenchée en 1997 et la contraction des importations de la part de la Chine (continentale). L'explication de la poursuite de la baisse des prix en 1999/2000 réside à nouveau dans les politiques commerciales de la Chine (continentale) ainsi que dans les dévaluations supplémentaires des monnaies russes et brésiliennes.

Mais si la prévision relative au resserrement des stocks et à la hausse des prix est valide, bien qu'après cinq campagnes consécutives marquées par une chute des prix, les prix devraient remonter en 2000/2001. De fait, l'Indice Cotlook A a augmenté en 2000, atteignant 66 cents en décembre, validant ainsi, semblait-il, la projection selon laquelle les prix seraient supérieurs à la moyenne pour la plupart des années à venir. Le Secrétariat pensait que l'Indice Cotlook A continuerait à augmenter en 2001 et des prix proches de la moyenne à long terme de 73 cents étaient escomptés pour 2001/2002. Mais la chute marquée des prix cette année poussant l'Indice A en dessous de la barre des 50 cents la livre remet en question les hypothèses fondamentales selon lesquelles l'offre mondiale stagne quand la demande croît.

La prévision selon laquelle une offre stagnante confronterait une demande croissante était partiellement juste : la demande cotonnière mondiale a atteint un record en 1999/2000 et une croissance supplémentaire est prévue pour les deux prochaines campagnes alors que la croissance économique mondiale s'améliore et que les cours cotonniers actuels encouragent une consommation cotonnière accrue. Néanmoins, la demande s'accroît lentement au rythme modeste d'un pour cent par an alors que la cadence moyenne s'élevait à 2% par an avant les années 90. Toutefois, la projection concernant une stagnation de l'offre ne semble pas valide, puisque la production mondiale a augmenté en 2000/2001 malgré les faibles prix, les plus bas enregistrés ces 28 dernières années. En termes économiques, la courbe de l'offre cotonnière mondiale semble aller vers la droite, indiquant que la production augmente même aux cours actuels.

Quatre facteurs expliquent l'expansion de l'offre

Quatre facteurs semblent exercer une influence sur le niveau de l'offre cotonnière mondiale : les progrès technologiques, la fermeté du dollar américain, l'aménagement de nouvelles superficies cotonnières et les mesures gouvernementales. L'ingénierie génétique est la plus visible des nouvelles technologies. Les variétés modifiées génétiquement représentent déjà 16% de la superficie cotonnière mondiale. C'est la technologie adoptée la plus rapidement dans l'histoire de l'agriculture. L'impact principal de ces variétés mises au point génétiquement ne se situe pas au niveau de rendements plus élevés. En fait, la technologie permet de limiter les risques et de réduire les coûts, favorisant ainsi l'expansion de la superficie et l'accroissement de la production. L'effet le plus notable des variétés Bt conférant une résistance au ver de la capsule a été observé en Chine (continentale). La production en Chine orientale, éprouvée au début des années 90 par la résistance aux vers de la capsule, a augmenté d'environ 300 000 tonnes entre 1999/2000 et 2000/2001 suite essentiellement à l'adoption de variétés Bt. Les variétés génétiquement modifiées représentent 30% environ de la superficie de la Chine, de l'Australie et des deux tiers de la superficie aux Etats-Unis. Des essais de terrain sont en cours dans d'autres pays producteurs. Le perfectionnement constant de technologies ayant fait leurs preuves, la gestion de l'irrigation par exemple, les formulations et les applicateurs de pesticides, les systèmes de production avec peu, voire, sans travaux de labour contribuent également à la baisse des coûts de production et à l'expansion de la production cotonnière, malgré trois campagnes consécutives avec des prix moyens inférieurs à 60 cents la livre.

La fermeté du dollar soutient l'accroissement de la production dans les pays où les monnaies sont dévaluées. Le dollar américain s'est apprécié d'environ un tiers par

rapport au dollar australien ces trois dernières années, de 90 % par rapport au réal brésilien, d'un quart par rapport à la monnaie de l'Afrique francophone et de 500 % par rapport à la lire turque. Aussi, si les cours cotonniers mesurés en cents américains la livre sont parmi les plus faibles de ces 28 dernières années, les prix exprimés dans les devises de producteurs à l'extérieur des Etats-Unis sont plus attirants.

L'aménagement de nouvelles superficies cotonnières au Brésil et en Turquie contribue à la hausse de la production mondiale. Les coûts de production dans le Mato Grosso sont estimés nettement en dessous de la moyenne mondiale et la production a explosé, passant de 30 000 tonnes à 480 000 tonnes depuis le milieu des années 90. L'expansion de l'irrigation en Turquie orientale est étayée par de nombreux faits et la Région GAP représente actuellement 430 000 tonnes de production, comparée à 164 000 tonnes en 1994/1995 quand l'Indice Cotlook A s'élevait en moyenne à plus de 90 cents la livre. Pris ensemble, le Mato Grosso et la Turquie représentent 700 000 tonnes production supplémentaires et l'explosion continuera probablement, même aux prix actuels, ce qui n'existait pas en 1994/1995.

Les mesures prises par les gouvernements pour soutenir les exploitants agricoles et la production nationale, lors de difficultés économiques, exercent également une influence sur l'offre cotonnière mondiale. Le Secrétariat estime que la production cotonnière des Etats-Unis serait inférieure d'un quart en l'absence du programme cotonnier des Etats-Unis et que la production dans l'UE diminuerait probablement de trois quarts sans le programme des montants compensatoires. La Chine (continentale) soutient également des prix nationaux au-dessus des niveaux du marché et la suppression des subventions entraînerait probablement une production plus faible. Le Mexique, le Brésil, l'Egypte et la Turquie ont également de modestes programmes qui soutiennent les producteurs de coton. Dans l'ensemble, les mesures gouvernementales gonflent la production de deux millions de tonnes, d'après les estimations, par rapport au volume qui serait produit aux prix actuels en l'absence de telles mesures.

Une des conséquences d'une production mondiale accrue, est que la remontée des prix à des niveaux moyens n'est pas en vue prochainement. Les estimations des moyennes saisonnières de l'Indice Cotlook A par le Secrétariat sont inférieures à 60 cents la livre pour les deux campagnes à venir. A l'évidence, les conditions climatiques peuvent changer les perspectives de prix d'une campagne à l'autre. Mais, au lieu de la projection portant les prix cotonniers vers des niveaux de 80 cents la livre, on prévoit actuellement que la moyenne annuelle des prix restera inférieure à la moyenne enregistrée depuis 1973/1974, de 73 cents la livre. De faibles prix bénéficient en fin de compte aux consommateurs et le taux de croissance de la consommation cotonnière mondiale pourrait revenir vers la barre des 2%, cadence courante avant le milieu des années 80. Mais, de faibles prix à la longue sont source de difficultés pour les producteurs, entraînant une utilisation moindre d'intrants, des efforts continus pour faire baisser les coûts par le biais de la technologie et des conflits diplomatiques de plus en plus marqués concernant les mesures gouvernementales.

Rôle du CCIC

Le CCIC a pour mission d'aider les gouvernements à promouvoir une industrie cotonnière mondiale prospère et solide. Le Comité est un catalyseur de l'action coopérative des gouvernements et des segments de l'industrie dans le but d'atteindre

des objectifs communs. Le rôle du CCIC est de renforcer les connaissances, de diffuser l'information et de faciliter l'action coopérative. La 60^e Réunion plénière se tiendra sous le thème du « COTON, une renaissance africaine », thème certes ambitieux au regard du niveau actuel des cours cotonniers. Il est toutefois intéressant de noter qu'au Zimbabwe, et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Est, la production est en train de s'accroître, malgré de faibles cours cotonniers. On n'aurait pas pu choisir de meilleur endroit pour la réunion du Comité de cette année. Sept thèmes seront couverts cette semaine et nous visons à renforcer connaissance et coopération dans les domaines suivants : mesures gouvernementales, renforcement de la demande, pratiques commerciales loyales, amélioration de la qualité, génie génétique du coton et lutte intégrée contre les ravageurs.

Mesures gouvernementales

Le sujet des mesures gouvernementales a fait l'objet de discussions au sein du CCIC depuis la création du Comité en 1939, le problème étant qu'elles ont souvent été plus contentieuses que constructives. J'espère qu'en limitant les demandes de suppression de mesure à celles qui déforment directement la production et le commerce, les discussions de cette année seront plus ciblées et par conséquent plus productives.

Les rapports du Secrétariat indiquent que les mesures gouvernementales ont influencé la structure de l'économie cotonnière mondiale. En effet, 55% de la production cotonnière au monde a bénéficié de programmes de soutien direct aux prix ou aux revenus en 2000/2001 et la superficie sous coton dans les pays qui ont accordé des subventions directes aux producteurs s'est étendue, passant de 11 millions d'hectares en 1998/1999 à 11,7 millions d'hectares en 2000/2001. Par contre, la superficie cotonnière dans les pays qui ne fournissent pas de subventions directes aux producteurs s'est contractée, passant de 22 millions d'hectares en 1998/1999 à 20 millions en 2000/2001.

La Commission permanente est préoccupée par les politiques nationales qui déforment les prix et le commerce et a formulé une résolution priant instamment les négociateurs de l'OMC de proposer des solutions constructives pour réduire les politiques déformant le commerce et la production. Le Panel consultatif du secteur privé a réitéré ces sentiments lors d'une discussion de table ronde avec la Commission permanente en juin à Washington. Le Panel a noté que les gouvernements cherchent à atteindre moult objectifs valides par le biais de mesures influençant l'agriculture et qu'il n'était donc guère réaliste de s'attendre à la suppression immédiate de toutes les formes de mesures gouvernementales. Par conséquent, le Panel propose que le CCIC se concentre sur la réduction progressive mais constante des mesures gouvernementales qui subventionnent directement une production cotonnière accrue.

Les résolutions proposées par la Commission permanente sont contenues dans le document de travail II qui sera discuté lors de la troisième séance plénière. La séance sur les mesures gouvernementales vise à formuler une position unifiée que les pays peuvent communiquer à leurs négociateurs auprès de l'OMC en tant que consensus sur lequel peut s'appuyer l'industrie cotonnière.

Toujours dans le même ordre d'idées, le document de travail III comprend une recommandation de la Commission permanente encourageant l'adoption de pratiques commerciales loyales et invitant les gouvernements à rendre des jugements arbitraux

valides devant être respectés aux termes des lois du pays en question. L'adoption de cette recommandation lors de la seconde réunion du Comité directeur aidera à rehausser la confiance dans le système des échanges cotonniers et à améliorer l'efficacité du marché cotonnier mondial.

Qualité du coton

Depuis toujours, l'industrie textile cherche à améliorer la qualité du coton et la baisse des prix moyens est une incitation supplémentaire pour les producteurs dont le but est d'augmenter les bénéfices en obtenant des surprix en échange d'une bonne qualité. La première séance ouverte se penchera sur le thème de l'amélioration de la qualité du coton. La formulation de recommandations pour l'égrenage du coton est un des axes de l'amélioration de la qualité. La Commission permanente a autorisé en janvier la création d'un panel d'experts sur les méthodes d'égrenage. Les efforts du panel d'experts sont dûment reconnus. Des communications seront présentées sur les méthodes visant à réduire la contamination du coton, sur l'impact du génie génétique, sur la qualité et le rôle du test des fibres dans l'amélioration de la qualité. Le but de la séance est d'identifier des politiques et programmes que les gouvernements peuvent adopter pour encourager une meilleure qualité du coton.

Renforcement de la demande

Un ralentissement de la demande pour le coton doit être chose préoccupante pour tous les segments de l'industrie cotonnière. Le sujet du renforcement de la demande sera discuté à deux niveaux lors de la seconde séance ouverte. A un niveau, le Comité prendra connaissance des efforts déployés par des organisations cotonnières nationales en vue de promouvoir une demande accrue au détail. Au second niveau, un compte rendu des mesures sera présenté en vue d'accroître la consommation industrielle de coton en Afrique et incidemment dans d'autres pays en développement.

L'industrie cotonnière mondiale a toujours eu du mal à assurer l'effort international nécessaire pour promouvoir une consommation cotonnière accrue. Certes, on est d'accord sur le principe selon lequel la promotion est nécessaire à l'essor de l'industrie cotonnière mondiale mais dans la pratique, la volonté n'existe pas pour octroyer des fonds suffisants pour maintenir un tel effort d'envergure internationale. Par conséquent, le consortium de la promotion cotonnière représente une approche différente visant à exploiter la réussite des programmes nationaux. Le but de la séance de cette année sur le renforcement de la demande est d'aider d'autres organisations cotonnières afin qu'elles puissent mener des campagnes nationales de promotion cotonnière dans leur pays.

La consommation industrielle représente tout juste la moitié de la production en Afrique et, dans de nombreux pays en développement, toute la production est exportée. Il existe des mesures positives que peuvent prendre les gouvernements et les industries et qui rendront le climat d'investissement plus favorable aux industries textiles et ces mesures seront discutées lors de la séance sur le renforcement de la demande.

Génie génétique et lutte intégrée

Tel que noté auparavant, le génie génétique et les progrès réalisés au niveau d'autres technologies de production aident à faire baisser les coûts de production et à augmenter la production mondiale. Mais l'accès à ces nouvelles technologies pour les producteurs

est illégal et certaines ne conviennent pas dans des situations données. A l'exemple de toute nouvelle technologie, il reste bien des choses à découvrir sur les produits modifiés génétiquement. Les troisième et quatrième séances ouvertes seront consacrées aux discussions des nouvelles technologies et leur impact sur les producteurs, en particulier les producteurs en Afrique et dans d'autres pays en développement. Les séances cherchent à faciliter l'adoption à grande échelle des technologies adéquates et d'évaluer si les nouvelles technologies conviennent bien dans tous les cas.

Travail du Secrétariat

Maints accomplissements sont à porter au crédit du Secrétariat cette dernière année et je souhaite reconnaître les efforts faits par les membres du Secrétariat pour améliorer les services aux gouvernements et à l'industrie cotonnière et pour augmenter la quantité d'information fournie. Le Secrétariat a publié des rapports statistiques quotidiens, mensuels et annuels qui expliquent dans le détail les changements dans l'industrie mondiale et les tendances probables des années à venir. Le Secrétariat a produit des rapports importants sur les mesures gouvernementales, la demande cotonnière, la structure des échanges et le niveau des engagements à l'exportation. Des rapports techniques ont également été préparés sur la recherche cotonnière. Le Secrétariat a aidé à organiser des réunions techniques régionales et a concouru aux préparations de la troisième Conférence mondiale sur la recherche cotonnière. Un membre du Secrétariat a coordonné la création du Panel des experts sur les méthodes d'égrenage et a aidé à accomplir les travaux du panel. Le Secrétariat a également fait fonction d'Entité internationale du coton pour le Fonds commun pour les produits de base. En partenariat avec les organismes de coordination en Pologne et en Allemagne, le Secrétariat a élargi la portée des informations disponibles sur le site Web du CCIC et a continué à faciliter l'utilisation du site.

Réunions plénières

Une réunion plénière permet de se rencontrer et de se mettre d'accord sur diverses formules de coopération ou d'amélioration de telle ou telle situation. Les réunions servent également à échanger des informations sur les perspectives de l'offre, de la consommation et des prix du coton, sur les changements des mesures gouvernementales affectant l'industrie cotonnière, ainsi qu'à prendre connaissance des communications des divers pays et organisations. Le Comité d'organisation du Zimbabwe a travaillé avec le Secrétariat et la Commission permanente afin de structurer l'ordre du jour de la 60^e réunion autour de questions globales intéressant les producteurs et égreneurs en Afrique et pour attirer ainsi l'attention sur des problèmes que rencontrent tous les segments de l'industrie mondiale. Nous sommes fort reconnaissants au Comité d'organisation et au Gouvernement du Zimbabwe pour les efforts qu'ils ont faits pour préparer cette réunion ainsi que pour leur hospitalité. Le Zimbabwe a augmenté nettement sa production, réussite notable qui en fait un lieu idéal pour la réunion de cette année.

Je tiens également à faire mention des efforts en cours en Egypte et en Pologne qui seront les hôtes de la 61^e et de la 62^e Réunions plénières en 2002 et en 2003. L'Egypte a mis en place une organisation d'accueil au début de 2001 et ce pays est en train de préparer activement la réunion de l'année prochaine. L'Hôtel Mina House à côté des pyramides et du sphinx du Caire servira de lieux de conférence. Le Comité d'organisation en Egypte comprend des représentants de tous les segments de

l'industrie cotonnière dont un grand nombre de personnes qui connaissent fort bien le CCIC et qui soutiennent depuis longtemps le travail du Comité. Je me réjouis à l'idée de me rendre au Caire le mois prochain pour m'entretenir avec le Comité d'organisation et des représentants officiels du gouvernement à propos des préparations de l'année prochaine. Les préparations vont également bon train en Pologne, pays hôte de la réunion de septembre 2003. Un thème a été retenu pour cette réunion et les lieux ont été choisis. Le gouvernement et l'industrie cotonnière en Pologne feront le nécessaire pour que la réunion soit couronnée de succès.

Nouveaux membres

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux pays non-membres qui participent à titre d'observateurs. Tous les participants aux réunions plénières du CCIC sont les bienvenus et j'espère qu'ils se joindront au Comité. L'adhésion au CCIC est avantageuse pour tous les pays qui produisent, consomment ou échangent du coton. En effet, le statut de membre confère des avantages tangibles sous forme d'accès plus facile aux statistiques et à l'information technique fournie par le Secrétariat. De plus, en étant membre, on a de meilleures chances d'obtenir un financement pour la recherche cotonnière par l'entremise du Fonds commun pour les produits de base. Et, chose la plus importante, l'adhésion au CCIC est l'occasion pour chaque industrie cotonnière, dont les industries du textile de coton, de se joindre à la fraternité des pays cotonniers dans le cadre de discussions sur les questions cotonnières revêtant un intérêt international.

Les institutions du CCIC

Je souhaite reconnaître le travail de la Commission permanente l'année dernière. La Commission permanente a suivi la mise au point du plan commercial et pour la première fois, a approuvé l'utilisation des recettes du plan commercial pour des services supplémentaires. La Commission permanente a approuvé les conditions de création d'un panel d'experts sur les méthodes d'égrenage, a défini les priorités de l'ordre du jour de la présente réunion plénière, a adopté les résolutions sur les mesures gouvernementales et les pratiques commerciales loyales et a traité de diverses questions budgétaires et administratives. Chaque sujet a été abordé avec discrétion et expertise. Les quatre institutions du CCIC, le Comité consultatif, la Commission permanente, le Panel consultatif du secteur privé et le Secrétariat travaillent en parfaite harmonie. La Commission permanente et son bureau de l'année dernière, M. Blum, M. Liévano et M. Malhotra doivent être reconnus et félicités pour leur travail. Je souhaite également remercier M. Stanley Anthony qui est Président du Panel des experts de l'égrenage et M. Fritz Grobien qui est Président du Panel consultatif du secteur privé. Le Panel des experts et le Panel du secteur privé ont fait une contribution importante au travail du CCIC cette année. J'aimerais faire mention du travail du Fonds commun des produits de base à l'appui de l'industrie cotonnière. Le Fonds commun a approuvé un total de neuf projets cotonniers à hauteur de 20 millions de dollars en dons et prêts. Un projet de marketing est en cours ici, en Afrique de l'Est, et le dernier projet en date sur la gestion du risque relatif aux prix sera inauguré cette année. Il convient de faire l'éloge du travail du CFC sous la direction de son directeur M. Rolf Boehnke.

Je souhaite remercier les pays membres du privilège de servir en tant que directeur exécutif et je me réjouis à l'idée d'une 60^e Réunion plénière couronnée de succès.